



La Lettre du S.I.A.E.S.

21^{ème} année

Publication n° 179

n° 02-18

21 décembre 2018

Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 04 91 34 89 28 06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré
<http://www.sies.fr>

Résultats des élections professionnelles 2018

Lors des élections professionnelles 2018 qui établissent la représentativité des syndicats pour la période 2018-2022, le SIAES - SIES a réalisé une nouvelle progression historique. Le SIES a progressé sur le plan national. Le SIAES a conforté sa position de deuxième syndicat de l'académie, a progressé très fortement dans tous les corps, en voix comme en pourcentage, et a gagné de nombreux sièges en CAPA, en CTA et en CTD. Le SIAES - SIES est encore plus fort, notre équipe est encore plus nombreuse pour vous informer, vous conseiller et vous défendre.

➤ Le SIAES a désormais 16 commissaires paritaires académiques et siège dans toutes les CAPA des quatre corps de professeurs. 2 sièges en CAPA Agrégés = 4 élu(e)s 1 siège en CAPA EPS = 2 élu(e)s
4 sièges en CAPA Certifiés (+1) = 8 élu(e)s 1 siège en CAPA PLP (+1) = 2 élu(e)s

➤ Le SIAES fait son entrée au Comité Technique Académique (CTA) où il progresse de 610 voix et obtient 1 siège = 2 élu(e)s. Le SIAES est plus que jamais REPRÉSENTATIF. Le SIAES siègera également au Comité Technique des départements 05, 13 et 84, au Conseil Académique de l'Éducation Nationale, au Conseil Départemental de l'UNSS, au Conseil Académique Consultatif de la Formation Continue et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départemental.

➤ Au niveau national (CAPN et CTM) et dans les autres académies, le SIES progresse également dans la plupart des scrutins. Notre liste au Comité Technique Ministériel progresse de 777 voix et se classe 8^{ème} sur 17, juste derrière les grosses centrales politisées et subventionnées.

La profession a manifesté une nouvelle fois son attachement au paritarisme et au syndicalisme réellement indépendant qui défend un service public d'instruction de qualité.

Le scrutin a été une nouvelle fois marqué par des dysfonctionnements informatiques. De nombreux électeurs ont été empêchés de voter du fait de la complexité de la procédure de vote.

Le SIAES - SIES remercie chaleureusement les électrices et les électeurs qui se sont mobilisés pour voter, tous les collègues qui ont accepté de remplir une déclaration de candidature et qui ont permis la constitution des listes et les militantes et militants qui ont contribué à ce succès historique du SIAES 20 ans après sa création.

Vous pourrez compter sur les élu(e)s du SIAES - SIES pour vous informer, vous conseiller et vous défendre. Vous pourrez compter sur le SIAES - SIES pour défendre l'Ecole Républicaine et les valeurs auxquelles nous sommes attachés.

Certains syndicats font preuve d'une grande discrétion au sujet des résultats, d'autres crient victoire alors qu'ils ont perdu des points de pourcentage et parfois des sièges.

Vous trouverez ci-joint les résultats détaillés des CAPA (pages 2 et 3), du Comité Technique Académique et des Comités Techniques Départementaux (pages 4 et 5), des CAPN et du Comité Technique Ministériel (page 4).

Ces résultats ont fait l'objet d'une publication officielle au Bulletin Académique spécial et sur le site internet du ministère : <https://resultats.elections2018.education.gouv.fr>

Jean Baptiste VERNEUIL - Secrétaire Général du SIAES - SIES

Résultats académiques globaux pour le second degré (total des CAPA).

Tous corps confondus : Agrégés, Certifiés et AE, Professeurs d'EPS et CE, PLP, CPE, PEGC.

Rang	Syndicats	Voix CAPA 2018	% 2018	Sièges en CAPA 2018-2022	écart % 2018/2014
1 ^{er}	FSU (SNES, SNEP ...)	3786 (+ 89)	40,97 %	27 (- 1) 7 agrégés, 10 certifiés, 2 CPE, 8 EPS	- 2,38
2 ^{ème}	SIAES	1525 (+ 362)	16,50 %	8 (+ 2) 2 agrégés, 4 certifiés, 1 EPS, 1 PLP	+ 3,12
3 ^{ème}	FO (SNFOLC, SNETAA)	1125 (+ 21)	12,17 %	5 (- 2) 1 certifié, 4 PLP	- 0,40
4 ^{ème}	CGT	759 (+ 143)	8,21 %	4 (+ 1) 1 certifié, 3 PLP	+ 1,20
5 ^{ème}	SE - UNSA	758 (+ 40)	8,20 %	5 (=) 1 certifié, 2 CPE, 2 PLP	+ 0,02
6 ^{ème}	SUD	475 (+ 37)	5,14 %	1 (=) 1 certifié	+ 0,15
7 ^{ème}	SGEN - CFTD	451 (+ 11)	4,88 %	1 (=) 1 CPE	- 0,35
8 ^{ème}	SNALC - FGAF	363 (- 102)	3,93 %	2 (=) 1 agrégé, 1 certifié	- 1,36

Commission Administrative Paritaire Académique des professeurs Agrégés

Rang	AGRÉGÉS	Voix 2018	% 2018	Sièges
1 ^{er}	SNES - FSU	671 (+ 34)	46,15 %	7 (=)
2 ^{ème}	SIAES	279 (+ 81)	19,19 %	2 (=)
3 ^{ème}	SNALC - FGAF	136 (- 16)	9,35 %	1 (=)
4 ^{ème}	SUD	91 (+ 23)	6,26 %	0 (=)
5 ^{ème}	SGEN - CFDT	84 (- 1)	5,78 %	0 (=)
6 ^{ème}	SN-FO-LC	71 (+ 2)	4,88 %	0 (=)
7 ^{ème}	CGT	63 (+ 34)	4,33 %	0 (=)
8 ^{ème}	SE - UNSA	59 (+ 7)	4,06 %	0 (=)

AGRÉGÉS	% 2018	% 2014	% 2011	% 2008
SNES - FSU	46,15 %	49,38 %	56,86 %	53,18 %
SIAES	19,19 %	15,35 %	11,97 %	13,34 %
SNALC - FGAF	9,35 %	11,78 %	11,36 %	10,86 %
SUD	6,26 %	5,27 %	6,17 %	5,76 %
SGEN - CFDT	5,78 %	6,59 %	7,92 %	8,49 %
SN-FO-LC	4,88 %	5,35 %	3,20 %	4,00 %
CGT	4,33 %	2,25 %	pas de liste	pas de liste
SE - UNSA	4,06 %	4,03 %	2,52 %	4,37 %

Pour la CAPA des professeurs agrégés, la participation est en forte hausse par rapport au scrutin précédent (60,93 % contre 54,77 % en 2014).

Le **SIAES** réalise une très forte progression en voix (+ 40,9 %) et en points de pourcentage (+ 3,84 %).

Le **SIAES** consolide les deux sièges (4 commissaires paritaires) qu'il détenait déjà et manque un troisième siège pour 9 voix.

La répartition des sièges entre syndicats reste inchangée par rapport à 2014.

Seuls le **SIAES** et le SNES obtiennent des sièges dans le grade hors classe ; donc seuls le **SIAES** et le SNES pourront siéger lors du Groupe de Travail et lors de la CAPA relatifs à la promotion à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés.

Les 4 élu(e)s **SIAES** à la CAPA des professeurs agrégés :

Hors classe : Denis ROYNARD

Nathalie BEN SAHIN REMIDI

Classe normale : Geneviève DAVID

Bruno DONNAT

Commission Administrative Paritaire Académique des professeurs Certifiés

Rang	CERTIFIÉS	Voix 2018	% 2018	Sièges
1 ^{er}	SNES - FSU	2304 (- 22)	45,62 %	10 (- 1)
2 ^{ème}	SIAES	961 (+ 213)	19,03 %	4 (+ 1)
3 ^{ème}	SN-FO-LC	424 (- 19)	8,40 %	1 (- 1)
4 ^{ème}	SUD	384 (+ 49)	7,60 %	1 (=)
5 ^{ème}	SE - UNSA	293 (+ 15)	5,80 %	1 (=)
6 ^{ème}	CGT	241 (+ 58)	4,77 %	1 (+ 1)
7 ^{ème}	SNALC - FGAF	227 (- 86)	4,50 %	1 (=)
8 ^{ème}	SGEN - CFDT	216 (+ 18)	4,28 %	0 (=)

CERTIFIÉS	% 2018	% 2014	% 2011	% 2008
SNES - FSU	45,62 %	48,22 %	56,17 %	54,59 %
SIAES	19,03 %	15,51 %	12,10 %	8,75 %
SN-FO-LC	8,40 %	9,18 %	7,18 %	6,02 %
SUD	7,60 %	6,94 %	7,16 %	7,27 %
SE - UNSA	5,80 %	5,76 %	3,90 %	4,82 %
CGT	4,77 %	3,79 %	3,35 %	3,34 %
SNALC - FGAF	4,50 %	6,49 %	5,27 %	6,41 %
SGEN - CFDT	4,28 %	4,11 %	4,87 %	6,52 %

Pour la CAPA des professeurs certifiés, la participation est en légère hausse par rapport au scrutin précédent (54,39 % contre 53,38 % en 2014).

Le **SIAES** réalise une très forte progression en voix (+ 28,5 %) et en points de pourcentage (+ 3,52 %).

Le **SIAES** gagne un quatrième siège (8 commissaires paritaires) et a désormais 2 sièges hors classe et 2 sièges classe normale.

Le SNES perd un siège. FO perd un siège. La CGT gagne un siège.

Avec 2 sièges hors classe, le **SIAES** pourra siéger à égalité de sièges avec le SNES lors du Groupe de Travail et lors de la CAPA relatifs à la promotion à la classe exceptionnelle des professeurs certifiés.

Les 8 élu(e)s **SIAES** à la CAPA des professeurs certifiés :

Hors classe : Jean-Baptiste VERNEUIL

Anne-Marie CHAZAL

Hélène COLIN DELTRIEU

Franck ESMER

Classe normale : Fabienne CANONGE

Virginie VOIRIN VERNEUIL

Thomas LLERAS

Jessyca BULETE

Commission Administrative Paritaire Académique des professeurs d'Éducation Physique et Sportive

Rang	EPS	Voix 2018	% 2018	Sièges
1 ^{er}	SNEP - FSU	595 (+ 77)	78,70 %	8 (=)
2 ^{ème}	SIAES	127 (+ 21)	16,80 %	1 (=)
3 ^{ème}	SN-FO-LC	18 (+ 7)	2,38 %	0 (=)
4 ^{ème}	SE - UNSA	16 (- 23)	2,12 %	0 (=)

Pour la CAPA des professeurs d'EPS, la participation est en forte hausse par rapport au scrutin précédent (61,80 % contre 56,16 % en 2014).

Le SIAES réalise une forte progression en voix (+ 19,81 %) et en points de pourcentage (+ 1,07 %).

Le SIAES consolide le siège qu'il détenait déjà (2 commissaires paritaires).

La répartition des sièges entre syndicats reste inchangée par rapport à 2014.

Seuls le SIAES et le SNEP siègent en CAPA EPS.

Avec 1 siège hors classe, le **SIAES** pourra siéger à égalité de sièges avec le SNEP lors du Groupe de Travail et lors de la CAPA relatifs à la promotion à la classe exceptionnelle des professeurs d'EPS.

EPS	% 2018	% 2014	% 2011	% 2008
SNEP - FSU	78,70 %	76,85 %	83,14 %	80,97 %
SIAES	16,80 %	15,73 %	10,47 %	12,11 %
SN-FO-LC	2,38 %	1,63 %	2,47 %	2,81 %
SE - UNSA	2,12 %	5,79 %	2,33 %	4,11 %

Les 2 élus SIAES à la CAPA des professeurs d'EPS :

Hors classe : Christophe CORNEILLE
Arthur SARIAN

Coresponsables EPS :

Jean-Luc BARRAL
Marie-Christine GUERRIER

Commission Administrative Paritaire Académique des Professeurs de Lycée Professionnel

Rang	PLP	Voix 2018	% 2018	Sièges
1 ^{er}	SNETAA - FO	597 (+ 33)	37,98 %	4 (- 1)
2 ^{ème}	CGT	437 (+ 45)	27,80 %	3 (=)
3 ^{ème}	SE - UNSA	279 (+ 57)	17,75 %	2 (=)
4 ^{ème}	SIAES	148 (+ 37)	9,41 %	1 (+ 1)
5 ^{ème}	SGEN - CFDT	70 (- 8)	4,45 %	0 (=)
6 ^{ème}	SNUEP - FSU	41 (- 29)	2,61 %	0 (=)

Pour la CAPA des PLP, la participation est en forte hausse par rapport au scrutin précédent (65,38 % contre 62,59 % en 2014).

Le SIAES réalise une forte progression en voix (+ 33,33 %) et en points de pourcentage (+ 1,87 %).

Le SIAES renforce son implantation dans le corps des PLP et obtient un siège (2 commissaires paritaires).

Le SNETAA-FO perd un siège.

En 2011, le **SIAES** déposait pour la première fois de sa jeune histoire une liste à la CAPA des PLP et se classait 6^{ème}. Deux élections plus tard, le **SIAES** consolide sa position de 2^{ème} syndicat de l'académie tous corps confondus et de 4^{ème} syndicat pour les PLP et fait son entrée dans la CAPA des PLP.

Les 2 élus SIAES à la CAPA des PLP :

Classe normale : Eric PAOLILLO
Didier SEBBAN

PLP	% 2018	% 2014	% 2011
SNETAA - FO	37,98 %	38,31 %	40,74 %
CGT	27,80 %	26,63 %	29,40 %
SE - UNSA	17,75 %	15,08 %	9,37 %
SIAES	9,41 %	7,54 %	6,58 %
SGEN - CFDT	4,45 %	5,30 %	7,94 %
SNUEP - FSU	2,61 %	4,76 %	pas de liste

Commission Administrative Paritaire Académique des Conseillers Principaux d'Éducation

Rang	CPE	Voix 2018	% 2018	Sièges
1 ^{er}	SNES - FSU	164	41,10 %	2
2 ^{ème}	SE - UNSA	111	27,82 %	2
3 ^{ème}	SGEN - CFDT	81	20,30 %	1
4 ^{ème}	CGT	18	4,51 %	0
5 ^{ème}	FO	15	3,76 %	0
6 ^{ème}	SIAES	10	2,51 %	0

Le SIAES présentait pour la première fois de sa jeune histoire une liste à la CAPA des CPE (et à la CAPN) où seuls 6 des 9 syndicats candidats au Comité Technique Académique avaient réussi à présenter une liste. Pour la CAPA des CPE, la participation est en hausse par rapport au scrutin précédent (74,19 % contre 72,03 % en 2014). Cette première participation s'inscrit dans une dynamique de début d'implantation du **SIAES** dans le corps des CPE.

Responsable CPE : Marion TOUAIBIA

Comité Technique Académique : Aix-Marseille

Ce scrutin concerne l'ensemble des personnels du ministère de l'éducation nationale quelle que soit leur catégorie, quel que soit leur corps, qu'ils soient titulaires ou non titulaires. **Pour le CTA et le CTM, l'ensemble des personnels du ministère de l'éducation nationale vote dans la même urne.** Le *SIAES*, qui syndique - actuellement - quasi exclusivement des professeurs du second degré et des CPE, est donc moins préparé à ce scrutin que les autres syndicats « chapeautés » par une confédération.

Pour le CTA, la participation est en hausse par rapport au scrutin précédent (46,23 % contre 44,24 % en 2014).

Le *SIAES* réalise une très forte progression en voix (+ 56,07 %) et en points de pourcentage (+ 2,56 %).

Le *SIAES* fait son entrée au CTA et obtient un siège affirmant ainsi encore mieux sa REPRÉSENTATIVITÉ au niveau académique. Le *SIAES* devient le 4^{ème} syndicat pour tous les personnels de l'académie (45 700 électeurs inscrits), tous corps confondus et toutes catégories confondues, titulaires et contractuels : professeurs du premier degré, professeurs du second degré, CPE, personnels administratifs, personnels de direction, inspecteurs, psychologues

La FSU perd un siège. L'UNSA passe de la 3^{ème} à la 2^{ème} position. FO passe de la 2^{ème} à la 3^{ème} position. Le *SIAES* passe de la 6^{ème} à la 4^{ème} position. La CGT passe de la 4^{ème} à la 5^{ème} position. SUD passe de la 5^{ème} à la 6^{ème} position.

Les 2 élu(e)s *SIAES* au Comité Technique Académique de l'Académie d'Aix-Marseille : Jean-Baptiste VERNEUIL et Fabienne CANONGE

Le *SIAES* entre également, par ce résultat, dans les **Comités Techniques Départementaux (CTD) des Bouches du Rhône, du Vaucluse et des Hautes-Alpes**, dans lesquels il n'avait aucun siège précédemment (voir page 5).

Le *SIAES* siègera également au **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départemental des Bouches du Rhône.**

Rang	Fédérations / Syndicats	Voix CTA 2018	% 2018	Sièges 2018	% 2014	écart % 2018/2014
1 ^{er}	FSU (SNES, SNEP, SNUIPP ...)	6655 (+ 84)	32,92 %	4 (- 1)	35,29 %	- 2,37
2 ^{ème}	UNSA	3725 (+ 585)	18,42 %	2 (=)	16,87 %	+ 1,55
3 ^{ème}	FO (SNFOLC, SNETAA, SNUDI ...)	3584 (+ 238)	17,73 %	2 (=)	17,97 %	- 0,24
4^{ème}	<i>SIAES</i>	1698 (+ 610)	8,40 %	1 (+ 1)	5,84 %	+ 2,56
5 ^{ème}	CGT	1468 (+ 36)	7,26 %	1 (=)	7,69 %	- 0,43
6 ^{ème}	SUD	1173 (+ 64)	5,80 %	0 (=)	5,96 %	- 0,16
7 ^{ème}	SGEN - CFDT	1097 (+ 93)	5,42 %	0 (=)	5,39 %	+ 0,03
8 ^{ème}	SNALC - FGAF	641 (- 181)	3,17 %	0 (=)	4,42 %	- 1,25
9 ^{ème}	SNPTES	177 (+ 71)	0,88 %	0 (=)	0,57 %	+ 0,31

Comité Technique Ministériel et CAPN

• **Comité Technique Ministériel.** Pour le CTM comme pour le CTA, l'ensemble des personnels du ministère de l'éducation nationale vote dans la même urne. La participation est en hausse par rapport au scrutin précédent (42,64 % contre 41,73 % en 2014). **La liste à laquelle participait le *SIES* réalise une forte progression en voix (+ 19,07 % avec 777 voix de plus qu'en 2014) et se classe 8^{ème} sur 17 listes, juste derrière les grosses centrales politisées et subventionnées (1,18 % soit une progression de 0,13 point de pourcentage).**

• **CAPN des professeurs agrégés.** La liste à laquelle participait le *SIES* réalise une forte progression en voix (+ 20,14 % avec 201 voix de plus qu'en 2014) et **se classe 7^{ème} (4,19 % soit une progression de 0,26 point de pourcentage).** La participation est en hausse par rapport au scrutin précédent (50,45 % contre 46,06 % en 2014).

• **CAPN des professeurs certifiés.** La liste à laquelle participait le *SIES* progresse en voix (+ 3,36 % avec 83 voix de plus qu'en 2014) et **se classe 8^{ème} (2,65 % soit une légère baisse de 0,10 point de pourcentage).** La participation est en hausse par rapport au scrutin précédent (44,35 % contre 41,93 % en 2014).

• **CAPN des professeurs de chaires supérieures.** La liste à laquelle participait le *SIES* perd en voix (- 41,58 % avec 42 voix de moins qu'en 2014) et **se classe 5^{ème} (5,68 % soit une baisse de 3,94 points de pourcentage).** La participation est en légère baisse par rapport au scrutin précédent (48,15 % contre 48,33 % en 2014). Si la baisse en points de pourcentage est une déception, **le résultat reste cependant très honorable (5,68 %) face aux grosses centrales syndicales subventionnées et politisées. Seules 6 organisations syndicales sur les 17 candidates au CTM ont réussi à déposer une liste pour le corps des professeurs de chaires supérieures.**

• **CAPN des professeurs d'EPS.** La liste à laquelle participait le *SIES* progresse en voix (+ 15,92 % avec 25 voix de plus qu'en 2014) et **se classe 6^{ème} (1,09 % soit une légère progression de 0,02 point de pourcentage).** La participation est en forte hausse par rapport au scrutin précédent (57,70 % contre 51,47 % en 2014).

• **CAPN des professeurs de Lycée Professionnel.** La liste à laquelle participait le *SIES* perd en voix (- 26,27 % avec 119 voix de moins qu'en 2014) et **se classe 9^{ème} (1,00 % soit une baisse de 0,49 point de pourcentage).** Chez les PLP, la progression du *SIAES - SIES* n'a malheureusement pas suffi à compenser la perte de voix et d'adhérents de nos partenaires. La participation est en forte hausse par rapport au scrutin précédent (59,32 % contre 53,89 % en 2014).

• **CAPN des Conseillers Principaux d'Education.** Le *SIES* présentait une liste pour la première fois de sa jeune histoire. La liste recueille 60 voix (0,82 %) et **se classe 9^{ème}.** La participation est en hausse par rapport au scrutin précédent (62,03 % contre 61,71 % en 2014).

Comité Technique Départemental : Bouches du Rhône

Rang	Fédérations / Syndicats	Voix 2018	% 2018	Sièges 2018	% 2014	écart % 2018/2014
1 ^{er}	FSU (SNES, SNEP ...)	4356 (+ 17)	33,98 %	4 (- 1)	35,23 %	- 1,25
2 ^{ème}	UNSA	2515 (+ 286)	19,62 %	2 (=)	18,10 %	+ 1,52
3 ^{ème}	FO	2044 (+ 43)	15,94 %	2 (=)	16,25 %	- 0,31
4^{ème}	SIAES	1194 (+ 436)	9,31 %	1 (+ 1)	6,15 %	+ 3,16
5 ^{ème}	CGT	1026 (- 73)	8,00 %	1 (=)	8,92 %	- 0,92
6 ^{ème}	SUD	632 (- 8)	4,93 %	0 (=)	5,20 %	- 0,27
7 ^{ème}	SGEN - CFDT	556 (- 53)	4,34 %	0 (=)	4,95 %	- 0,61
8 ^{ème}	SNALC - FGAF	428 (- 118)	3,34 %	0 (=)	4,43 %	- 1,09
9 ^{ème}	SNPTES	69 (- 26)	0,54 %	0 (=)	0,77 %	- 0,23

- Elues *SIAES* au CTD des Bouches du Rhône : Virginie VOIRIN VERNEUIL et Marie-Christine GUERRIER
- Elu *SIAES* au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : Christophe CORNEILLE

Comité Technique Départemental : Vaucluse

Rang	Fédérations / Syndicats	Voix 2018	% 2018	Sièges 2018	% 2014	écart % 2018/2014
1 ^{er}	FSU (SNES, SNEP ...)	1240 (+ 18)	31,49 %	4 (=)	31,64 %	- 0,15
2 ^{ème}	FO	1209 (+ 9)	30,70 %	4 (=)	31,07 %	- 0,37
3 ^{ème}	UNSA	586 (+ 45)	14,88 %	1 (- 1)	14,01 %	+ 0,87
4^{ème}	SIAES	320 (+ 126)	8,13 %	1 (+ 1)	5,02 %	+ 3,11
5 ^{ème}	CGT	149 (- 20)	3,78 %	1 (=)	4,38 %	- 0,60
6 ^{ème}	SUD	142 (- 53)	3,60 %	0 (=)	5,05 %	- 1,45
7 ^{ème}	SGEN - CFDT	140 (=)	3,56 %	0 (=)	3,63 %	- 0,07
8 ^{ème}	SNALC - FGAF	138 (- 53)	3,50 %	0 (=)	4,94 %	- 1,44
9 ^{ème}	SNPTES	14 (+ 4)	0,36 %	0 (=)	0,26 %	+ 0,10

- Elues *SIAES* au CTD du Vaucluse : Valérie GEVAUDAN et Rebeca-Adelina DUPONT

Comité Technique Départemental : Hautes Alpes

Rang	Fédérations / Syndicats	Voix 2018	% 2018	Sièges 2018	% 2014	écart % 2018/2014
1 ^{er}	FSU (SNES, SNEP ...)	413 (- 52)	34,16 %	4 (- 1)	40,86 %	- 6,70
2 ^{ème}	SUD	231 (+ 57)	19,11 %	2 (=)	15,29 %	+ 3,82
3 ^{ème}	SGEN - CFDT	205 (+ 49)	16,96 %	2 (=)	13,71 %	+ 3,25
4 ^{ème}	UNSA	125 (- 1)	10,34 %	1 (=)	11,07 %	- 0,73
5^{ème}	SIAES	87 (+ 16)	7,20 %	1 (+ 1)	6,24 %	+ 0,96
6 ^{ème}	CGT	62 (- 8)	5,13 %	0 (=)	6,15 %	- 1,02
7 ^{ème}	FO	49 (+ 7)	4,05 %	0 (=)	3,69 %	+ 0,36
8 ^{ème}	SNALC - FGAF	31 (- 3)	2,56 %	0 (=)	2,99 %	- 0,43
9 ^{ème}	SNPTES	6 (+ 6)	0,49 %	0 (=)	0,00 %	+ 0,49

- Elues *SIAES* au CTD des Hautes Alpes : Sandrine BOISLEVE et Anna-Maria CIFUENTES CHARRETON

Comité Technique Départemental : Alpes de Haute Provence

Rang	Fédérations / Syndicats	Voix 2018	% 2018	Sièges 2018	% 2014	écart % 2018/2014
1 ^{er}	FSU (SNES, SNEP ...)	508 (- 37)	38,31 %	5 (=)	41,86 %	- 3,55
2 ^{ème}	UNSA	242 (- 2)	18,25 %	2 (=)	18,74 %	- 0,49
3 ^{ème}	SUD	135 (+ 35)	10,18 %	1 (=)	7,68 %	+ 2,50
4 ^{ème}	FO	133 (+ 30)	10,03 %	1 (=)	7,91 %	+ 2,12
5 ^{ème}	SGEN - CFDT	115 (+ 16)	8,67 %	1 (=)	7,60 %	+ 1,07
6^{ème}	SIAES	81 (+ 16)	6,11 %	0 (=)	4,99 %	+ 1,12
7 ^{ème}	CGT	70 (- 24)	5,28 %	0 (=)	7,22 %	- 1,94
8 ^{ème}	SNALC - FGAF	33 (- 18)	2,49 %	0 (=)	3,92 %	- 1,43
9 ^{ème}	SNPTES	9 (+ 8)	0,68 %	0 (=)	0,08 %	+ 0,60

- Correspondante *SIAES* dans les Alpes de Haute Provence : Nathalie BEN SAHIN REMIDI



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**
Syndicat Indépendant - national - de l'Enseignement du Second degré
Bulletin d'adhésion



Madame Monsieur

NOM (*en majuscules*) : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du **SIAES - SIES**

Discipline :

Corps : Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle Échelon :

POSTE FIXE Établissement :

Commune :

TZR Zone de remplacement :

Établissement de rattachement :

Affectation à l'année :

Retraité(e) Stagiaire Autre situation

Cotisation de euros, réglée le/...../..... par chèque bancaire virement (demandez-nous le RIB)

Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du **S.I.A.E.S.** CCP 12 999 99 G
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :
Virginie VERNEUIL 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire,
pour tout renseignement, information, aide...*

Cotisations 2019 / 2020	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle
Chaires supérieures	112 €		116 €
Agrégés	84 € (1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon) 108 € (7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon)	112 €	116 €
Certifiés PLP - CPE Professeurs d'EPS	72 € (1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon) 95 € (7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon)	99 €	99 € (1 ^{er} au 3 ^{ème} échelon) 108 € (4 ^{ème} échelon) 112 € (HeA)
Stagiaires (non ex titulaires) :	35 €	MA-Contractuels : 48 €	Retraités : 32 €

***Au SIAES,
la cotisation court
sur 365 jours
consécutifs
à partir
de son encaissement ;
vous pouvez donc
cotiser à n'importe
quel moment
de l'année.***

Tarif couple : Remise de 50 % sur la cotisation la plus basse.

Mi-temps : 3/4 de la cotisation.

Possibilité de paiement fractionné : Envoyer 2 ou 3 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso de chaque chèque (voire exceptionnellement 4 ou 5 chèques en cas de difficultés financières).

Impôts : Crédit d'impôt de 66 % du montant de la cotisation (déduction ou crédit si non imposable).

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2019 EST DE 66 % :

une cotisation de **32,00 €** ne vous coûte réellement que **10,88 €**
une cotisation de **35,00 €** ne vous coûte réellement que **11,90 €**
une cotisation de **48,00 €** ne vous coûte réellement que **16,32 €**
une cotisation de **72,00 €** ne vous coûte réellement que **24,48 €**
une cotisation de **84,00 €** ne vous coûte réellement que **28,56 €**

une cotisation de **95,00 €** ne vous coûte réellement que **32,30 €**
une cotisation de **99,00 €** ne vous coûte réellement que **33,66 €**
une cotisation de **108,00 €** ne vous coûte réellement que **36,72 €**
une cotisation de **112,00 €** ne vous coûte réellement que **38,08 €**
une cotisation de **116,00 €** ne vous coûte réellement que **39,44 €**

À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!

La cotisation comprend l'adhésion au **SIAES** (académie) et au **SIES** (national). Elle ouvre droit aux services du **SIAES - SIES** et à l'envoi des « *Courriers du S.I.A.E.S.* » et « *Lettres du S.I.A.E.S.* », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (« *Spécial Mutation Inter et Intra* », « *Vade-Mecum* », « *Guides* »). Le **SIAES - SIES** est un syndicat **PROCHE** des personnels et à leur écoute (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents).